

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je commence en citant le nom de Allah - Dieu -,

*Ar-Rahman - Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et
aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l'au-delà -,*

Ar-Rahim - Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants -

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*et que soient accordés à notre maître Mouhammad, le Messager de Allah,
davantage d'honneur et d'élévation en degrés ainsi que la préservation de
sa communauté de ce qu'il craint pour elle.*

Khoutbah n°1402

Discours du vendredi 31 juillet correspondant au 16 safar 1448 de l'Hégire

La Fornication est un Mal Dangereux

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

*Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou 'ala sayyidina Mouhammadin ra'ouli l-Lah
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou ttagou l-Lah.*

La louange est à Allah, nous Le remercions, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée. Nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, que Lui seul n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable, ni d'opposé, ni d'équivalent, ni d'égal. Quoi que tu imagines dans ton esprit, Allah n'est pas ainsi, et quiconque qualifie Allah par une des qualités des humains, il est certes devenu mécréant. Je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, Mouhammad, est Son esclave et Son messager, Son élu et Son bien-aimé, et celui qu'Il a privilégié. Allah l'a envoyé avec la bonne guidée et la religion de vérité, annonceur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtement, appelant à la religion que Allah agréée par Sa volonté, tel un flambeau éclatant de lumière. Allah a guidé par lui la communauté, Il a dissipé par sa cause la détresse et a fait sortir, grâce à lui, les gens des ténèbres vers la lumière de la foi. Que Allah le rétribue du meilleur de ce dont Il a rétribué un prophète pour sa

¹ Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi'yy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

communauté. Ô *Allah*, honore et élève en degrés notre maître *Mouhammad*, sa famille croyante et ses compagnons bons et purs et ceux qui les ont suivis sur la bienfaisance jusqu'au Jour dernier.

Après quoi, esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy Al-^Adhim*, *Allah ta^ala* dit dans le *Qur'an* honoré :

﴿ وَلَا تَقْرَبُوا الزَّيْنَىٰ إِنَّهُ كَانَ فَحِشَةً وَسَاءَ سَبِيلًا ۝٣٢ ﴾

(*wala tagrabou z-zina 'innahou kana fahichatan wasa'a sabila*) [sourate *Al-'Isra'* verset 32] ce qui signifie : « **Ne vous approchez pas de la fornication, certes, c'est une abomination et une mauvaise voie.** »

Allah a créé l'être humain. Il a créé en lui un instinct, des besoins et des nécessités, que tout homme essaie habituellement d'assouvir. *Allah* a mis à disposition de l'être humain de nombreuses choses qui sont une aide pour faire face aux difficultés du bas monde et aux circonstances d'une vie éprouvante. *Allah ta^ala* dit :

﴿ وَسَخَّرَ لَكُم مَّا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا مِّنْهُ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ۝١٣ ﴾

(*wasakhkhara lakoum ma fi s-samawati wama fi l-'ardi jami'an minh, 'inna fi dhalika la'ayatin liqawmin yatafakkaroun*) [sourate *Al-Jathiyah* verset 13] ce qui signifie : « **Il a mis à votre disposition ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre, tout cela par une grâce de Sa part ; il y a certes en cela des signes pour ceux qui réfléchissent.** »

Mais notre Seigneur *ta^ala* n'a pas autorisé l'être humain à se comporter avec ce qu'Il a mis à sa disposition, en suivant ses passions, selon les désirs de son âme et là où ses instincts le mènent, sans règles. *Allah soubhanah* a légiféré pour nous un enseignement révélé, Il en a exposé les jugements, Il a envoyé Ses prophètes honorables pour guider les gens vers ce qui comporte leur intérêt et leur réussite, de sorte que celui qui s'y conforme sera sauf dans le bas monde et obtiendra la réussite dans l'au-delà. *Allah ^azza wajall* a fait que la vie de l'être humain se distingue de la vie des animaux, puisqu'Il a créé en l'être humain le bienfait de la raison grâce à laquelle il peut distinguer ce qui est bon et ce qui est mauvais, ce qui est utile et ce qui est nuisible, alors qu'Il ne l'a pas accordé aux animaux. C'est pour cela que *Allah* n'a pas fait que les animaux fassent partie des êtres responsables, qui auront des comptes à rendre dans l'au-delà. En revanche, *Allah* a fait que les êtres humains rendront compte de ce qu'Il a rendu obligatoire sur eux ; c'est donc un devoir pour eux de s'attacher à accomplir les obligations et de s'astreindre aux limites de la religion, afin de passer dans le bas monde une vie honorable et d'être sauvé dans l'au-delà du châtement de *Allah*.

Telle est l'orientation saine, à l'opposé de ceux qui appellent à lâcher la bride aux désirs et aux plaisirs de l'être humain, particulièrement aux regards interdits, aux contacts interdits et aux rapports interdits.

La doctrine selon laquelle il faudrait lâcher la bride aux désirs de chaque être humain, comme bon lui semble et selon ses propres penchants, cette doctrine mène au chaos, à la perte de la filiation et au rabaissement de l'être humain du fait qu'il devient ainsi semblable aux animaux.

Et cela, aucune personne intelligente ne s'en satisfait et aucune personne censée n'appelle à ce genre de chose.

Or, pourquoi encourager à une telle chose à partir du moment où il est possible d'assouvir les besoins d'une manière saine, légitime et autorisée par *Allah ta'ala* ? Notre Seigneur a en effet légiféré le mariage. Il y a mis des principes et des règles, tels que si quelqu'un les applique correctement et ne les outrepassa pas, il réalise pleinement son objectif et assouvit son désir sans aucune déviance ni aucun empiètement sur les droits d'autrui.

Allah ta'ala dit :

﴿وَالَّذِينَ هُمْ لِأَفْوَاجِهِمْ حَافِظُونَ ﴿٥﴾ إِلَّا عَلَىٰ أَزْوَاجِهِمْ أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُهُمْ فَإِنَّهُمْ غَيْرُ مَلُومِينَ ﴿٦﴾ فَمَنْ أَبْتَغَىٰ وَرَاءَ ذَلِكَ فَأُولَٰئِكَ هُمُ الْعَادُونَ ﴿٧﴾﴾

(*wal-ladhīna hūm lifawrajihim ḥafīdhūn*, 'il-la 'ala 'azwajihim 'aw mā malakat 'aymanouhoum fa'innahoum ghayrou malūmin, famani btagħa warā'a dhālika fa'oulā'ika hōmou l-'ādūn) [sourate *Al-Mou'minūn* versets 5-6-7] ce qui signifie : « [Ont véritablement réussi les croyants...] **et ceux qui préservent leurs parties intimes de l'interdit, hormis avec les femmes qui leur sont licites, ils ne sont alors aucunement blâmés en cela. Et ceux qui recherchent autre chose que cela, ce sont eux les transgresseurs.** »

Si quelqu'un veut obtenir la sauvegarde, qu'il s'en tienne aux limites de la religion, il sera sauvé en ce qui concerne sa religion et son bas monde. Il atteindra son objectif par une voie correcte, au lieu de courir derrière l'interdit, car il n'y a aucun bien dans un plaisir qui mène au châtement du Seigneur des mondes... Celui qui ne respecte pas les jugements religieux durant sa vie et qui cherche à assouvir ses instincts et à éteindre le feu de ses désirs comme bon lui semble, il chutera au tréfonds de l'abîme, et *Iblis* l'amènera à tomber dans le péché de la fornication, cet acte odieux et infâme.

Il n'y a pas de doute que la fornication fait partie des obscénités les plus dangereuses et des perditions qui menacent le plus gravement les sociétés. Or, combien elle s'est propagée ! Et combien s'est propagé ce qui mène à la fornication, sur la terre entière de nos jours !... Combien d'assemblées et de réunions dans lesquelles les gens dévoilent leur zone de pudeur devant d'autres personnes à qui il est interdit d'y porter le regard !... Combien de proximité hommes femmes qui entraînent des rapprochements physiques et des accolements interdits !... Combien de discussions entre hommes et femmes marquées par le libertinage et des paroles indécentes !... Combien de soirées organisées dans le but inavoué de se laisser aller à la débauche et d'y commettre les grands péchés !... De plus, l'incitation à la décadence et à l'abandon des valeurs de droiture s'affiche désormais ouvertement, sans aucune pudeur ni honte, et sans la moindre retenue, à travers les médias, qu'il s'agisse d'interviews, d'émissions télévisées ou de réseaux sociaux. Tout cela dans l'objectif de nous faire imiter d'autres gens que nous les musulmans, et par voie de conséquence, de corrompre nos jeunes, hommes ou femmes. Au point que de nombreuses personnes se sont mises à regarder ceux qui revêtent les habits de la chasteté avec un regard plein de mépris et d'accusation d'être arriérés et de ne pas prendre en marche le train de la modernité ! Quelle épreuve et quelle catastrophe que celles qui

frappent nos pays et notre communauté !... Et quelle maladie que celle qui s'est répandue dans la population aujourd'hui !

Dans un verset explicite de Son Livre, *Allah ta'ala* montre le danger du péché de la fornication et ses mauvaises conséquences pour l'être humain et pour la société entière, puisqu'Il dit :

﴿ وَلَا تَقْرَبُوا الزَّيْنَىٰ إِنَّهُ كَانَ فَحِشَةً وَسَاءَ سَبِيلًا ۝٣٢ ﴾

(*wala taqrabou z-zina 'innahou kana fahichatan wasa'a sabila*) [sourate *Al-'Isra* verset 32] ce qui signifie : « **Ne vous approchez pas de la fornication, certes, c'est une abomination et c'est une mauvaise voie.** »

Al-Boukhariyy a rapporté de *'Abdou l-Lah Ibnou Mas'oud*, qu'il a dit : « *J'ai demandé au Prophète quel était le péché le plus grave selon le jugement de Allah. Il a répondu :*

((أَنْ تَجْعَلَ لِلَّهِ نِدًّا وَهُوَ خَلَقَكَ))

(*'an taj'ala lil-Lahi niddan waHouwa khalaqaka*) ce qui signifie : « **Que tu attribues un associé à Allah alors que c'est Lui Qui t'a créé.** » Je lui ai dit : « *Certes, c'est le plus grave.* » J'ai dit : « *Et quoi d'autre ?* » Il a dit :

((أَنْ تَقْتُلَ وَلَدَكَ تَخَافُ أَنْ يَطْعَمَ مَعَكَ))

(*'an taqtoula waladaka takhafou 'an yat'ama ma'ak*) ce qui signifie : « **Que tu tues ton propre enfant de peur qu'il ne prenne de ta nourriture.** » Je lui ai dit : « *Et quoi d'autre ?* » Il a dit :

((أَنْ تُزَانِيَ حَلِيلَةَ جَارِكَ))

(*'an touzaniya halilata jarik*) [rapporté par *Al-Boukhariyy*] ce qui signifie : « **Que tu commettes la fornication avec la femme de ton voisin.** »

Ce *hadith* indique que la mécréance est le plus grave des péchés. Après cela, il y a le fait d'assassiner quelqu'un injustement, puis la fornication. Et ce qui est parvenu dans le *hadith* renforce ce qui est parvenu dans le *Qur'an* honoré. *Allah ta'ala* dit :

﴿ وَالَّذِينَ لَا يَدْعُونَ مَعَ اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ وَلَا يَقْتُلُونَ النَّفْسَ الَّتِي حَرَّمَ اللَّهُ إِلَّا بِالْحَقِّ وَلَا يَزْنُونَ ۖ وَمَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ يَلْقَ أَثَامًا ۝٦٨ ﴾

(*wal-ladhina la yad'ouna ma'a l-Lahi 'ilahan 'akhara wala yaqtoulouna n-nafsa l-lati harrama l-Lahou 'il-la bil-haqqi wala yaznoun, waman yaf'al dhalika yalqa 'athama*) [sourate *Al-Fourqan* verset 68] ce qui signifie : « **Et [les esclaves agréés de *Ar-Rahman*] sont ceux qui n'adorent pas d'autre dieu avec Allah, qui ne tuent pas d'âme que Allah a interdit de tuer injustement et qui ne commettent pas la fornication. Quant à ceux qui le font, ils auront un grave châtement.** »

Le Prophète ﷺ a mentionné « l'épouse du voisin » dans son *hadith* parce que la fornication avec l'épouse du voisin est plus laide encore, puisque le fornicateur joint à la fornication le fait d'outrepasser le droit du voisin. Alors malheur à ceux qui ne prennent pas en compte les interdits et les droits, et qui ne ressentent aucun remords pour ce crime ni aucune retenue à son égard. Certes, se souiller par le péché de la fornication est un mal immense et un grand péché parmi les plus graves, que la dignité et l'honneur rejettent. De plus, son auteur éprouve de la

honte à ce que les gens en soient informés. Or, à plus forte raison, il convient de délaisser ce que *Allah ta^ala* a interdit et de s'en éloigner par crainte et par pudeur à l'égard du Seigneur des mondes. *Bahz* fils de *Hakim* a rapporté de son père, d'après son grand-père, que le Prophète ﷺ a dit :

((اللَّهُ أَحَقُّ أَنْ يُسْتَحَى مِنْهُ مِنَ النَّاسِ)) اهـ

(*Allahou 'ahagqou 'an youstaha minhou mina n-nas*) [rapporté par *Al-Bayhaqiyy*] ce qui signifie : « **Allah mérite plus que les gens que l'on éprouve de la pudeur à Son égard** [en délaissant ce qu'Il interdit]. »

Combien la fornication amène-t-elle de scandales et de ruine !... Combien entraîne-t-elle de perturbations, d'assassinats, de déchirement de familles, de dispersion d'enfant, d'éloignement d'amis et de proches parents !... C'est pour tout cela que *Allah ta^ala* a interdit ce péché ignoble dans toutes les lois révélées aux Prophètes. La fornication n'a jamais été licite, du tout, dans la loi révélée d'aucun prophète, depuis '*Adam*, le premier d'entre eux, jusqu'à *Mouhammad*, que *Allah* les honore tous et les élève davantage en degré. Tous ont mis en garde contre la fornication et contre ses dangers.

Allah ta^ala ayant fait que réside en l'être humain à la fois la raison, les penchants des passions et les désirs, et du fait que la raison indique clairement l'obligation de suivre la religion, il est donc un devoir de s'attacher à ce que la religion nous ordonne, afin que l'être humain augmente en honneur, en s'attachant aux vertus et en évitant les causes de perdition : les désirs qui amènent l'être humain au tréfonds de l'abîme, au point de s'abaisser parfois plus bas que les animaux, tout comme *Allah ta^ala* le dit :

﴿إِنَّ شَرَّ الدَّوَابِّ عِنْدَ اللَّهِ الصُّمُّ الْبُكْمُ الَّذِينَ لَا يَعْقِلُونَ ﴿٢٢﴾﴾

(*'inna charra d-dawabbi 'inda l-Lahi s-soummou l-boukrou l-ladhina la ya^qiloun*) [sourate *Al-'Anfal* verset 22] ce qui signifie : « **Les pires êtres vivants à marcher sur la terre, selon le Jugement de Allah, ce sont les gens sourds aux bonnes paroles et muets quand il s'agit de les dire, ceux qui ne raisonnent pas.** » *Allah* les a assimilés aux bêtes parce qu'ils sont ignorants et qu'ils abandonnent le fait de suivre, alors que la raison saine conduit à suivre l'enseignement révélé. En résumé, le bien a lieu en s'attachant à respecter les limites de l'enseignement révélé et le point de départ de la sagesse, c'est la crainte de *Allah*.

Et la louange est à *Allah* au début et à la fin.

Second Discours² :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله

يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات

*Al-hamdou lil-Lah was-salatou was-salamou 'ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah. Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.